

# Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée des Métiers Édouard Gand - BTS - Services - Diététique

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée des Métiers Édouard Gand - BTS - Services - Diététique	Jury par défaut	Autres candidats	16	711	115	194	15	11
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	2	77	9	17	15	11

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

S'intéresser aux questions liées à l'alimentation, la nutrition, l'équilibre alimentaire, le conseil et les techniques culinaires, la prévention et le soin des maladies liées à l'alimentation

Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques, principalement en sciences biologiques ( physiologie humaine, microbiologie, biochimie ....)

Disposer de compétences relationnelles : écoute, communication, permettant d'adapter son discours et sa posture à la situation et aux interlocuteurs (patient, équipe médicale et paramédicale )

S'exprimer et communiquer correctement à l'écrit et à l'oral pour s'inscrire dans un travail en équipe et pour échanger avec des interlocuteurs internes et externes

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

## Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

En première année

Les enseignements ont essentiellement pour objet l'alimentation des bien-portants dans le milieu familial et dans les collectivités. Ils sont organisés en cours, travaux dirigés et travaux pratiques.

- Etude des aliments, alimentation rationnelle, biochimie, physiologie, microbiologie.
- Législation et organisation des collectivités.
- Economie, gestion, droit, statistiques, informatique.
- Sciences humaines.
- Initiation à la physiopathologie.
- Techniques culinaires, chimie alimentaire et microbiologie alimentaire.

Stages :6 semaines en restauration collective (2 périodes de 3 semaines)

Deuxième année

Les enseignements ont pour objet l'alimentation des malades. Ils sont toujours organisés en cours, travaux dirigés et travaux pratiques.

- Physiopathologie, diététique thérapeutique théorique et pratique, diététique infantile. Régimes.
- Economie, gestion, droit, statistiques, informatique.
- Expression et communication.

- Techniques culinaires appliquées à la diététique thérapeutique.

Stages :14 semaines dont 10 obligatoirement en secteur hospitalier.

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des voeux

Le chef d'établissement arrête la composition de la Commission d'Examen des Voeux (CEV) en s'appuyant en particulier sur les responsables pédagogiques de la formation.

La CEV définit lors de sa première réunion d'installation les modalités et les critères d'examen des candidatures :

a. Définition des modalités d'examen des dossiers : la période de l'examen des dossiers est fixée par la CEV. Chaque membre de la CEV peut se connecter à sa convenance sur la plateforme en fonction de sa disponibilité en respectant le calendrier.

b. Définition des critères d'examen des dossiers : à partir des attendus et en respectant les critères généraux d'examen des voeux publiés sur la plateforme Parcoursup, la CEV décide des éléments précis qui seront pris en compte :

c. Éléments quantitatifs : définir les notes de 1<sup>ère</sup>, terminale et de baccalauréat à prendre en compte, ainsi que leur poids respectif  
Fiche avenir : définir la correspondance entre les appréciations qualitatives portées par les responsables pédagogiques de lycée et leur poids en une note sur 20

Éléments qualitatifs : définir les éléments à prendre en compte parmi les appréciations sur les bulletins et la fiche avenir, le projet de formation motivé, les activités et centres d'intérêts, la fiche de suivi de réorientation etc.

d. L'établissement utilise l'Outil d'Aide à la Décision (OAD) pour l'aider dans son travail d'examen préalable des dossiers. Cet outil est paramétré en fonction des critères décidés par la CEV.

Les membres de la CEV étudient de façon coordonnée chaque dossier : une attention particulière est apportée aux éléments signalés (sportifs de haut niveau, artistes confirmés, fiches de suivi pour les candidats en réorientation ayant été accompagnés pour la construction de leur projet).

La CEV ordonne tous les voeux, détermine les propositions de parcours de formation personnalisés (OUI-SI) le cas échéant et saisit le classement sur la plateforme dans le respect du calendrier de la procédure Parcoursup. En fonction de la relecture des dossiers, elle départage les ex-aequo à partir des données pédagogiques des dossiers, ajuste certaines situations, et modifie les classements. La CEV propose au chef d'établissement les réponses à faire aux candidats qui, au terme de la phase d'admission, font la demande à l'établissement de la communication des informations relatives aux critères et modalités d'examen des candidatures ainsi que des motifs pédagogiques qui ont justifié la décision prise à son égard.

En fin de procédure, la CEV prépare la production du rapport public d'examen des voeux qui aura vocation à être publié sur la plateforme Parcoursup (article D. 612-1-5 du code de l'éducation)

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission

d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de construire un parcours de formation cohérent avec la formation précédente, réaliste au regard des efforts de travail et d'assiduité à engager pour pouvoir réussir.

L'observation des parcours des étudiants des promotions des années précédentes démontre que beaucoup d'entre eux, notamment issus de la formation professionnelle, n'ont pas réalisé l'investissement nécessaire à la réussite d'une formation exigeante. Pour ceux-là, la valorisation de leur diplôme professionnel renforcée par une petite expérience professionnelle pourrait permettre d'éviter de grandes désillusions.

Les candidats sont invités à observer leur capacité dans la maîtrise de la langue, à l'oral comme à l'écrit. Beaucoup rencontrent très vite de grandes difficultés en raison d'un niveau insuffisant de maîtrise. De même, les candidats doivent se préparer à un niveau d'exigence beaucoup plus élevé en anglais et dans une seconde langue vivante lorsque celle-ci est obligatoire.

Enfin, les candidats doivent faire apparaître leur capacité à mettre en œuvre les compétences comportementales compatibles avec une entrée en formation et en stage en entreprises avec un niveau d'attente relatif à des étudiants et non plus des lycéens.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau scientifique	.	Résultats dans les matières scientifiques en classes de première et terminale. Résultats des épreuves terminales des enseignements de spécialité. Notes en mathématiques. Progression des moyennes. Notes obtenues aux épreuves scientifiques du baccalauréat pour les candidats en réorientation.	Très important
	Maîtrise de la langue	.	Résultats des épreuves anticipées de français. Notes en français. Progression de la moyenne.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences	.	Capacités écrites et/ou orales du candidat dans les matières scientifiques étudiées au lycée ou dans l'enseignement supérieur pour les candidats en réorientation. Acquisition de la démarche scientifique. Qualité de l'orthographe.	Très important
Savoir-être	Qualités personnelles	.	Rapport au travail, autonomie et implication dans la formation suivie par le candidat. Capacité d'organisation. Esprit d'équipe.	Très important



	Comportement	.	Implication. Capacité à fournir des efforts. Concentration en classe.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	.	Projet de formation motivé en cohérence avec le parcours scolaire. Connaissance du métier de diététicien(ne), des débouchés de la formation.	Essentiel
	Connaissance de la formation	.	Connaissance des exigences de la formation et de son contenu. Intérêt pour les disciplines enseignées.	Essentiel
	Cohérence du projet	.	Parcours en adéquation avec cette poursuite d'étude.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

**Signature :**

Olivier LHERMITTE,  
Proviseur de l'établissement Lycée des Métiers  
Édouard Gand